

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 03/04/2023

ID : 011-241100593-20230323-C2023_70-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

**SUR LA
MUTUALISATION**

► SOMMAIRE

2022, UNE ANNÉE RICHE EN ÉCHANGES TECHNIQUES

LA CONFÉRENCE DES MAIRES.....	4
LE GROUPE DE TRAVAIL MUTUALISATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES.....	4
LES COTEC.....	5
ATELIERS TECHNIQUES DES DGS.....	5

MOYENS GÉNÉRAUX

ACTIONS DE MUTUALISATION COMMANDE PUBLIQUE.....	6
GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT.....	6
AUTRES ACTIONS.....	6
L'OBSERVATOIRE FISCAL.....	7
LE PACTE FINANCIER ET FISCAL.....	7

RESSOURCES HUMAINES

LE SERVICE COMMUN DE FORMATIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	8
LE PLAN DE FORMATION EN UNION DES COLLECTIVITÉS.....	9
PUBLICATION COMMUNE DES OFFRES D'EMPLOIS.....	9
VERS UNE CULTURE DU PARTAGE DE COMPÉTENCES.....	9

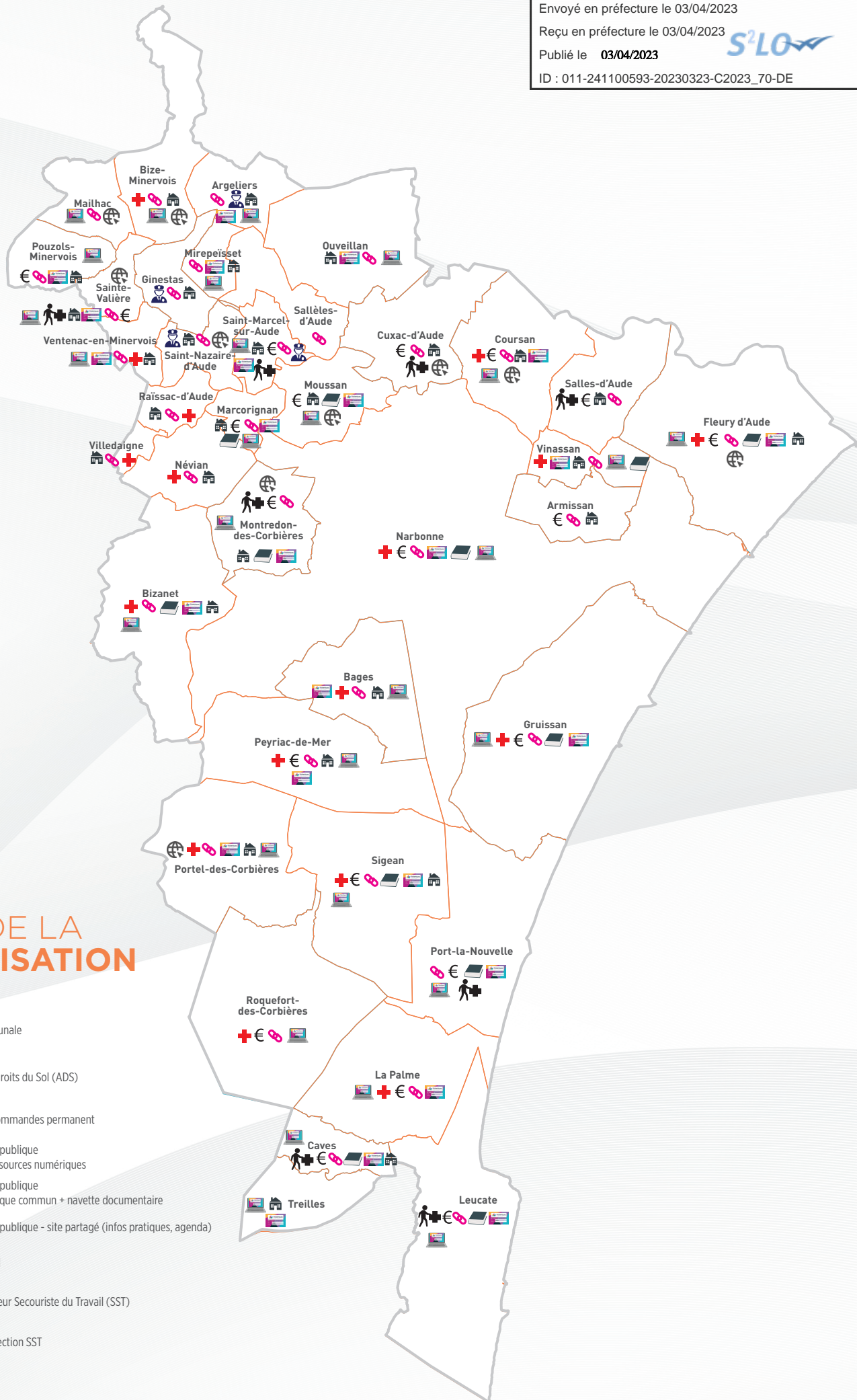
SECURITÉ ET PRÉVENTION.....	10
------------------------------------	-----------

URBANISME

LE SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS.....	10
--	----

CULTURE

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE.....	11
UN NOUVEL EQUIPEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE : L'IDEAS BOX.....	11



CARTE DE LA MUTUALISATION

-  Police pluri communale
-  Autorisation des Droits du Sol (ADS)
-  Groupement de commandes permanent
-  Réseau de lecture publique
-  Carte unique + ressources numériques
-  Réseau de lecture publique
-  Système informatique commun + navette documentaire
-  Réseau de lecture publique - site partagé (infos pratiques, agenda)
-  Observatoire fiscal
-  Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
-  Formation et inspection SST
-  Site internet

▶ 2022, UNE ANNÉE RICHE EN ÉCHANGES TECHNIQUES

Le rapport qui va suivre, offre une vision d'ensemble des actions de mutualisation engagées durant l'année 2022 entre le Grand Narbonne et ses communes membres.

Les actions de mutualisation restent remarquables, confirmant en cela des intentions affichées dans le Pacte de Gouvernance, prônant des valeurs de coopération, d'efficacité, de proximité et d'équité.

De nombreux échanges techniques ont permis de déterminer les prémices de futures actions de mutualisation.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elles se sont tenues régulièrement en 2022 sur le territoire et ont permis d'aborder différentes thématiques :

- En **janvier** à Narbonne : visite de la **gendarmerie** et interventions extérieures du **Syaden** et **Enedis** sur le thème de l'extinction nocturne, la modernisation du parc et la baisse d'intensité de l'éclairage public.

- En **mars** à Narbonne : visite du Capitole - **Maison de l'Habitat** et du développement durable et **débat** sur l'Etude Radiologique de Site (**ERS**) menée par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) autour du site Orano-Malvési.

- En **avril** à Bizanet : avis sur le projet de **charte départementale** pour un développement raisonné des **projets photovoltaïques** de la Direction des territoires et de la mer (DDTM), proposition de convention de **mise à disposition** entre communes des services de **police municipale** en cas de **crise**, information sur le travail de la commission départementale des **valeurs locatives**.

- En **juin** à Sigean : débat sur la **police inter ou pluri communale**.

- En **septembre** au Somail : **rencontre** du nouveau **Directeur** de la **Scène Nationale** du Grand Narbonne, Fabien Berges ; présentation du projet d'**aménagement du Somail** ; annonce du **Salon des Maires de l'Aude** par Eric Menassi.

- En **novembre** à Gruissan : **présentation du PPI** et débat sur les **conséquences de la hausse des coûts** sur les principaux budgets du Grand Narbonne.

LE GROUPE DE TRAVAIL MUTUALISATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES

Le groupe de travail **s'est réuni 3 fois** en 2022 pour aborder les sujets suivants :

- **Accessibilité téléphonique** des services publics aux personnes sourdes et malentendantes,
- **Police mutualisée** intercommunale ou pluri communale : information sur les différents scénarii.
- Présentation du **service géomatique** et portail cartographique : accès portail, cadastre et réseaux enterrés, pluvial, habitat, tableau de bord occupation du sol.
- **Gestion des données informatiques** : stockage des données, accès à distance, optimisation de la sécurité.

LES COTEC

Composé des DGS des **37 communes membres du Grand Narbonne**, le COTEC des DGS s'est réuni à **6 reprises avec les sujets suivants** :

> **finances-achat-juridique** : présentation des orientations budgétaires du Grand Narbonne, accompagnement de la démarche dans le cadre du CRTE, présentation des services de l'UGAP, présentation de la programmation du GAL de l'Est Audois, point sur le reversement de la taxe d'aménagement, les obligations de publication des actes administratifs sur le site internet ;

> **sécurité / santé** : accompagnement dans la création de polices pluri communales, projet de convention de mise à disposition des policiers municipaux en cas de catastrophes naturelles, fourrière automobile : frais de garde des véhicules, diagnostic commun avec la Ville de Narbonne sur le contrat local de santé, retour d'expérience sur l'embauche de médecins salariés ;

> **transports** : relance de la DSP Citibus ;

> **tourisme** : présentation de la carte ambassadeur Côte du Midi ;

> **culture** : réaménagement de la Médiathèque ;

> **habitat et urbanisme** : présentation de l'offre Domitia Habitat et Patrimoine, présentation du bilan des conventions ADS ;

> **géomatique** : présentation du service géomatique sur la Base Adresse Nationale.

Le 5 octobre 2022, une matinée d'actualité a été organisée sur la Loi 3DS, à destination des DGS et des chefs de services du Grand Narbonne. Animée par M^e Merland, cette matinée a réuni 60 participants.

ATELIERS TECHNIQUES DES DGS

En complément des COTEC, plusieurs ateliers techniques ont permis de travailler en commun sur les points suivants : **plan de circulation** (atelier immersif), bilan et perspective de la **mutualisation**, échanges sur la mise en place de la **nomenclature comptable M57**, imputation des flux croisés Grand Narbonne/communes, projection sur une **consultation dette 2023 groupée**, mise en place d'une **plateforme** pour le **dépôt** des dossiers de demande de **fonds de concours**.

Lors des COTEC, un point régulier est également fait sur les conférences des maires.

PERSPECTIVES 2023

Ces ateliers ont permis de définir des pistes de mutualisation qui seront proposées au groupe de travail en 2023.

▶ MOYENS GÉNÉRAUX

ACTIONS DE MUTUALISATION COMMANDE PUBLIQUE

✓ GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT

Un nouveau **groupelement de commandes permanent** a été proposé aux communes fin 2020.

La signature de la convention est intervenue début 2021. Aujourd'hui **32 communes ont adhéré** ainsi que l'EPIC Grand Narbonne Tourisme **Côte du Midi**. Dans cette convention, la Ville de Narbonne et le Grand Narbonne peuvent coordonner des procédures groupées.

Il s'agit d'un **système à la carte** qui permet une souplesse de fonctionnement. L'adhésion au groupement n'implique aucune obligation de participer à une consultation.

En 2022, **trois consultations** ont été proposées par le Grand Narbonne, au groupement de commande : prestation topographique, acquisition de matériel informatique, maintenance et vérification des moyens de lutte contre l'incendie et des alarmes.

En parallèle du groupement de commande, **deux marchés** ont été lancés avec une participation des communes sous forme de convention de refacturation :

- Acquisition d'une solution de gestion de l'accessibilité téléphonique des personnes sourdes et malentendantes. Achat Négocié par le Grand Narbonne pour le compte des 37 communes.
- Site internet : Mise en place d'une usine à sites pour les communes du Grand Narbonne. À ce stade, 10 communes participent au projet.

✓ AUTRES ACTIONS

• Une **réunion avec les entreprises** a été organisée le 24 juin 2022 en **collaboration avec la Ville de Narbonne** sur le thème « **l'achat durable** : venez co-construire les marchés publics de demain ». Un **rappel des obligations légales** en matière de développement durable a été présenté aux entreprises suivi d'un **atelier** sur la mise en œuvre du développement durable dans les marchés publics. Un **deuxième atelier** a eu lieu le 10 novembre 2022 pour **approfondir les réflexions**.

• **Six permanences** « marchés publics » à la **CCI mutualisées avec la Ville de Narbonne**. Ces permanences ont lieu les deuxièmes mardis du mois sur inscription.

• **Partage d'une veille juridique sur les marchés publics** : sept lettres « **L'actualité des marchés publics** » ont été adressées aux DGS des communes.

PERSPECTIVES 2023

Marchés groupés : acquisition de photocopieurs, de traceurs et maintenance des climatisations.

L'OBSERVATOIRE FISCAL

Le Grand Narbonne s'est doté en 2017 d'un logiciel d'observatoire fiscal appelé « **l'Atelier fiscal** », permettant de :

- Connaître la **composition** de ses **bases fiscales**
- Renforcer le **suivi** et l'**analyse** du **tissu fiscal**
- Mener un travail commun avec l'administration fiscale dans le but d'améliorer l'**équité fiscale** entre les redevables

Dans le cadre de la mutualisation, le Grand Narbonne a ainsi proposé aux 37 communes membres de pouvoir accéder à ce logiciel afin de les aider dans le suivi et l'analyse de leur propre fiscalité et de faciliter leurs prises de décision.

PERSPECTIVES 2023

Le marché du logiciel doit être relancé, une nouvelle offre sera proposée aux communes

LE PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le pacte financier et fiscal de solidarité est un outil de **gestion des territoires**, qui prend son origine dans les relations financières qui se tissent entre les communes et la communauté d'agglomération. Il permet de **réduire les disparités de charges et de recettes entre les communes** et de développer les projets structurants du territoire.

Le PFFS, adopté à l'unanimité le 9/12/2021 a dégagé les principaux axes :

- Poursuivre l'**amélioration** du **coefficient d'intégration fiscale**
- **Partager la fiscalité économique** sur les **zones d'activités** gérées par le Grand Narbonne
- **Partage** de la **fiscalité économique** sur les **installations éoliennes et photovoltaïques**
- Etudier la **revalorisation cadastrale** des valeurs locatives
- Poursuivre la **mutualisation des services**
- Mettre en place un **service communautaire de recherche de financements extérieurs**
- Réflexion sur la **coordination des politiques fiscales**

2022 aura été une année d'échanges avec les communes afin de finaliser la signature des conventions relatives aux partages de fiscalité.

▶ RESSOURCES HUMAINES

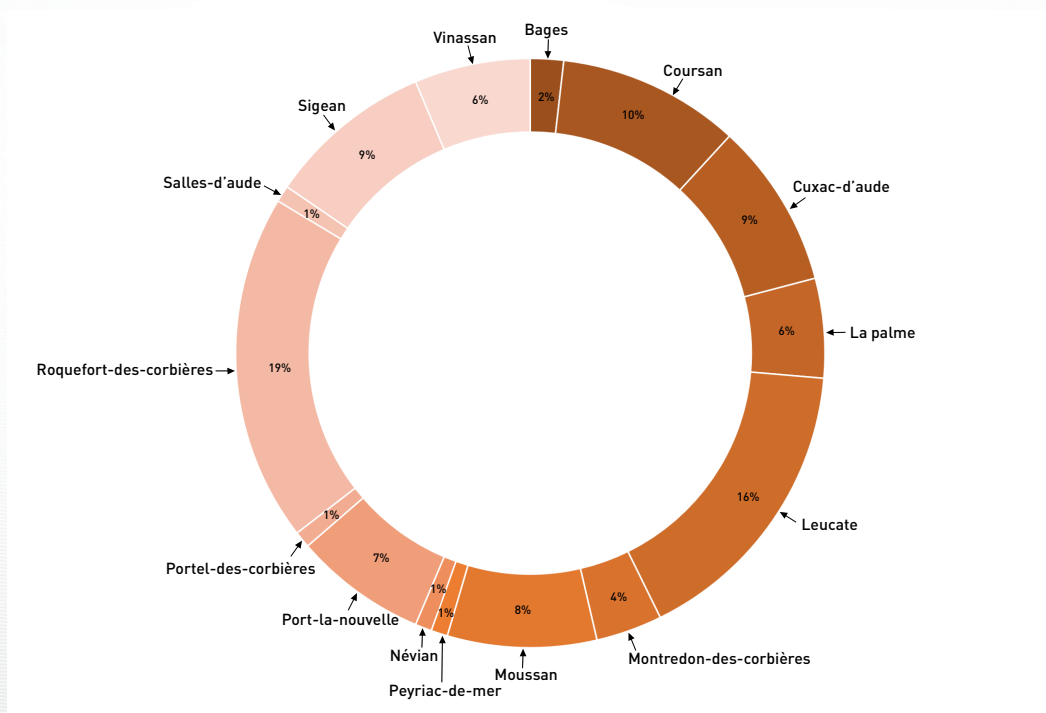
LE SERVICE COMMUN DE FORMATIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Encore marquée par la crise Covid, l'année 2022 reflète toujours le **dynamisme du service commun** dans son offre de formation à destination des agents des communes et établissements membres. **1028,5 heures de formation** ont été dispensées au bénéfice des **agents de 15 communes**.

110 agents ont en effet suivi les formations proposées.

- 53 agents sur la formation initiale SST
- 32 agents sur la formation MAC SST
- 25 agents sur la formation extincteur

Répartition des heures de formation SST (FI, MAC et Extincteur) 2022



Le **service commun** représente **26 conventions** :

- une **nouvelle convention** a été signée cette année avec l'EPIC **Tourisme Côte du midi**
- **18 conventions** signées dans le cadre de la **formation en santé et sécurité au travail**
- **8 conventions** signées dans le cadre de la formation et de l'**inspection en santé sécurité au travail**

PERSPECTIVES 2023

L'intérêt des communes pour ces formations est toujours aussi important et répond aux obligations réglementaires des employeurs dans le domaine du secourisme. Les formations prévues en 2023 seront déployées dans le même objectif.

LE PLAN DE FORMATION EN UNION DES COLLECTIVITÉS

L'année a été marquée par une **reprise significative de l'activité**.

En 2022, **22 formations** ont été organisées contre 11 en 2021, pour un total de **28,5 jours de formation** sur des thématiques variées passant des formations classiques Word/Excel aux **formations métiers** et **en management**.

Ces formations ont été suivies par **297 agents, 240** issus des **communes** et par **57** agents du **Grand Narbonne**.

PERSPECTIVES 2023

Ce dispositif à présent piloté par le CNFPT devra trouver un nouveau souffle afin de poursuivre son rôle de partage, de rationalisation des coûts et d'adaptation des compétences aux enjeux du service public.

PUBLICATION COMMUNE DES OFFRES D'EMPLOIS

En 2022, **60 offres** ont été **partagées et diffusées** à l'ensemble des agents (44 offres émanant du Grand Narbonne et 16 offres émanant de communes du territoire).

VERS UNE CULTURE DU PARTAGE DE COMPÉTENCES

Dans un souci d'efficacité de partage de compétence et de moyens.

Des cadres communs,

- **DGS et DGST communs** avec la ville centre et le Grand Narbonne

Des **contrats de prestations de service** de la Ville de Narbonne pour le Grand Narbonne et les communes,

- Le **pôle vidéo** au sein du service communication de la Ville de Narbonne : dans le cadre de sa mission de service public, le Grand Narbonne a souhaité pouvoir confier la conception, la réalisation de reportages vidéo au service « pôle vidéo » de la Ville de Narbonne afin de bénéficier d'une part, de l'expertise technique des équipes de la Ville de Narbonne dédiées à ces prestations, mais également d'envisager une meilleure synergie entre les deux collectivités notamment dans le cadre d'évènements dont la visibilité sur le territoire suppose une communication sur les deux échelons, municipal et communautaire.

- Le **Délégué à la protection des données**,

En 2022, le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne ont décidé de mettre en place une convention de prestation afin d'assurer la mission de Délégué à la

Protection des données (DPO) . Cette convention concerne les **missions d'accompagnement** de services pour permettre la mise en conformité et exercer les missions de DPO. Ce dernier est en effet chargé de **piloter la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD)**, s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par l'Etablissement

- La **mission habitat indigne**,

- La **mission permis de louer**,

Le Grand Narbonne a souhaité dès 2019, dans le cadre de sa politique de **lutte contre l'habitat indigne**, mettre en place pour les communes volontaires, le dispositif **d'autorisation préalable à la mise en location** (APML) pour les logements à usage de résidence principale par un bailleur privé, dans les périmètres définis.

La mission permis de louer se poursuit avec **17 signalements et 48 permis de louer délivrés**.

Des **locaux partagés** qui favorisent les échanges,

- Les **services communication et développement durable** de la Ville de Narbonne et du Grand Narbonne ont leurs locaux respectifs dans le même bâtiment, le Capitole.

► SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Il a été acté en **conférence des Maires de Sigean** que le service **CISPD** aiderait les communes au **développement des services de police pluri communale**.

Lors de l'année 2022, un travail a été réalisé sur plusieurs territoires. Un dossier de mutualisation regroupant notamment **neuf communes**. Il s'agit de mettre à disposition les policiers municipaux des communes d'Argeliers, Ginestas, Saint Marcel sur Aude et Saint Nazaire d'Aude au profit des communes de Ventenac-en-Minervois, Pouzols-Minervois, Mailhac, Mirepeisset et Sainte-Valière.

Une convention a été signée entre le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne afin de pouvoir utiliser le marché des **caméras** de la ville pour en installer sur la **médiathèque et l'Espace de liberté** avec un report des images en temps réel sur le **centre de supervision urbain (CSU)**. *D'autres sites seront étudiés chaque année afin de sécuriser les bâtiments et les déchetteries.*

PERSPECTIVES 2023

Les délibérations ont été prises dans les communes, les relectures par les services de l'Etat sont en cours pour une signature prévue en 2023. De nouvelles études de mutualisation des services de police seront effectuées en 2023.

► URBANISME

LE SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Au 1^{er} janvier 2022, **deux nouvelles communes**, Fleury d'Aude et Peyriac-de-Mer, ont rejoint le **service mutualisé d'instruction du Grand Narbonne**.

Cela porte à **29** le nombre de communes adhérentes.

Le nombre de dossiers traités sur l'année par les 3 instructrices s'élève à :

- 530 permis de construire
- 810 déclarations préalables de travaux
- 35 permis d'aménager
- 98 certificats d'urbanisme opérationnels
- 4 permis de démolir

L'année 2022 a été marquée par l'entrée des autorisations d'urbanisme dans l'aire de la **dématérialisation**.

Plus de **1850 dossiers** ont été **déposés** par ce biais via la plateforme de dépôt des dossiers dénommée « guichet unique » mise en place par le Grand Narbonne.

Cette plateforme dédiée bénéficie aux 29 communes adhérentes.

Outre le dépôt qui peut se faire par voie dématérialisée, l'instruction aussi passe progressivement en tout numérique.

CULTURE

LE RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE

Précurseur en matière de mutualisation, le **réseau de lecture publique** du Grand Narbonne porté par la Médiathèque du Grand Narbonne, a débuté **fin 2013**, devenant **opérationnel en 2016**.

> Ses objectifs : proposer les services de la Médiathèque du Grand Narbonne et notamment le **prêt de documents** à l'ensemble des habitants du territoire. Il vise à **associer virtuellement toutes les médiathèques, bibliothèques et points de lecture du territoire (34 répartis sur les 37 communes)**,

Le réseau de lecture publique propose en 2022 :

- Un **site internet partagé** pour la publication des informations pratiques et de l'agenda culturel (mediatheques.legrandnarbonne.com)
> 27 communes adhérentes
- Une **carte unique gratuite** pour tous les usagers du réseau, leur permettant d'emprunter des documents dans les bibliothèques adhérentes et d'accéder aux ressources numériques en ligne.
> 24 communes adhérentes à la carte unique
- Un **catalogue informatisé commun** qui associe tous les ouvrages (livres, CD, DVD, revues...) des médiathèques / bibliothèques adhérentes (290 000 références).

- Une **navette documentaire** permet de transporter les ouvrages au plus près des usagers.

> 12 communes figurent dans le catalogue

En 2022, **30 199 documents** (tous supports confondus) ont été acheminés entre les **12 bibliothèques informatisées**.

Services pérennisés en 2022 :

- les abonné(e)s peuvent réserver des documents disponibles dans l'une des 12 bibliothèques informatisées et les faire acheminer dans la bibliothèque choisie grâce à la navette documentaire.
- un service de retrait de réservations « Clique et collecte », chacun peut retirer dans un espace dédié et identifié, ses réservations issues de la Médiathèque du Grand Narbonne ou ayant transité par la navette documentaire.

Il convient de souligner que ce service peut s'adapter au contexte sanitaire. Ainsi, le mode « comptoir » permet de maintenir le lien avec les usagers dans le respect des gestes barrières et des restrictions éventuelles.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE : L'IDEAS BOX

Le Grand Narbonne s'est doté en 2022 d'une **Ideas Box**.

Cette médiathèque en kit, créée par Bibliothèques Sans Frontières, a pour objectif d'apporter la culture au plus près des habitants du territoire. Ce nouvel équipement modulable et nomade a bénéficié du soutien financier du Centre National du Livre, de la DRAC Occitanie et de l'Europe. Un travail partenarial est engagé avec bibliothèques Sans Frontières qui assure un accompagnement durant dix-huit mois.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 03/04/2023

ID : 011-241100593-20230323-C2023_70-DE



LE GRAND NARBONNE

Communauté d'Agglomération

12 bd Frédéric Mistral

CS 50100

11785 Narbonne CEDEX

Tél. : 04 68 58 14 58

Fax : 04 68 58 14 59

www.legrandnarbonne.com

ARGELIERS

ARMISSAN

BAGES

BIZANET

BIZE-MINERVOIS

CAVES

COURSAN

CUXAC-D'AUDE

FLEURY D'AUDE

GINESTAS

GRUISSAN

LA PALME

LEUCATE

MAILHAC

MARCORIGNAN

MIREPEÏSSET

MONTREDON-DES-CORBIÈRES

MOUSSAN

NARBONNE

NÉVIAN

OUVEILLAN

PEYRIAC-DE-MER

PORT-LA-NOUVELLE

PORTEL-DES-CORBIÈRES

POUZOLS-MINERVOIS

RAÏSSAC-D'AUDE

ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

SAINT-NAZAIRE-D'AUDE

SAINTE-VALIÈRE

SALLÈLES-D'AUDE

SALLES-D'AUDE

SIGEAN

TREILLES

VENTENAC-EN-MINERVOIS

VILLEDAIGNE

VINASSAN